

## "Nous pourrions revenir à l'état d'urgence", prévient Gérard Collomb



Remplacé par une loi antiterroriste, l'état d'urgence pourrait faire son retour "si la situation devenait extrêmement dramatique" a indiqué le ministre.

Invité de BFMTV ce mercredi soir, Gérard Collomb s'est félicité de la nouvelle loi antiterroriste... mais n'a pas exclu le retour à l'état d'urgence en France. "S'il y avait un meurtre de masse – ce qu'on a pu connaître au moment du Bataclan –, c'est possible qu'on soit obligé de le remettre, mais nous allons faire en sorte que nous puissions gérer des situations de crise" a indiqué le ministre de l'Intérieur. "Si la situation devenait extrêmement dramatique, nous pourrions revenir à cet état d'urgence " a-t-il assuré lors de son interview.

Selon Gérard Collomb toutefois, "la loi que nous avons faite nous permet de gérer ce genre de situation, et surtout de prévenir un certain nombre d'attentats". Il a précisé que 12 000 personnes sont toujours surveillées pour "radicalisation à caractère terroriste" par les services de renseignement. La nouvelle loi antiterroriste a été signée ce lundi par Emmanuel Macron et renforce notamment les pouvoirs de l'exécutif pour assigner et perquisitionner.